

206C2353
FR0000034451-FS1019

22 décembre 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFITEM COFIMUR

(Eurolist)

Par courrier du 21 décembre 2006, reçu le jour même, la société Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (184 rue de la Pompe, 75116 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 décembre 2006, par suite d'une acquisition d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFITEM-COFIMUR et détenir 278 167 actions COFITEM-COFIMUR représentant autant de droits de vote, soit 6,86% du capital et 6,89% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 052 566 actions représentant 4 034 908 droits de vote.